

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI À SON EXCELLENCE M. SULIEMAN MOHAMED MUSTAFA, NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Salle Clémentine
Jeudi 17 décembre 2009

Votre Excellence.

C'est pour moi un plaisir de vous accueillir aujourd'hui au Vatican et de recevoir les Lettres qui vous accréditent en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Soudan près le Saint-Siège. Je suis reconnaissant pour les salutations que vous m'avez transmises de la part de S.E. M. Omar al-Bashir, président de la République, et je vous prie de bien vouloir transmettre mes meilleurs vœux à tous vos bien-aimés concitoyens.

La volonté du Saint-Siège d'établir des relations diplomatiques avec différents pays représente un instrument en vue de promouvoir le dialogue et la coopération partout dans le monde. Ce dialogue peut aider dans une large mesure à surmonter les tensions, les inexactitudes et les incompréhensions, en particulier lorsque celles-ci menacent la cause de la paix et du développement. Dans le cas du Soudan, le Saint-Siège a été profondément reconnaissant pour la signature, il y a quatre ans, du *Comprehensive Peace Agreement*, qui a mis fin à une période tragique d'immenses souffrances, de morts et de destructions. Les attentes engendrées par cet Accord, signé par d'importantes parties au sein du pays et avec le soutien de la communauté internationale, ne doivent pas être déçues. Les résultats positifs, fondés sur une recherche authentique de solutions justes aux tensions et sur la coopération entre les partis, devraient inspirer des améliorations supplémentaires dans le processus d'application. De même, en cette période délicate, le travail satisfaisant mené par les forces internationales de maintien de la paix dans des régions sensibles et par les agences humanitaires mérite le soutien et l'assistance adéquats de la part de toutes les autorités nationales et internationales.

Monsieur l'ambassadeur, le pays que vous représentez possède les ressources et la population pour devenir un acteur important sur le continent africain. Celui-ci pourra prospérer lorsque les citoyens des nations vivront sur une terre où prévalent l'harmonie et la bonne volonté, sur la base d'une juste résolution des conflits existants, acceptable pour toutes les parties. Les violences « freinent le développement authentique et empêchent la marche des peuples vers un plus grand bien-être socio-économique et spirituel » (*Caritas in veritate*, n. 29); la paix et le développement, deux éléments essentiels pour le bien-être de toute nation, ne peuvent exister sans la protection des droits humains pour tous les citoyens sans exception.

Dans ce contexte, il faut souligner que le peuple du Darfour continue de beaucoup souffrir. Les accords négociés entre les groupes armés ont été longs et hésitants et doivent être promus de tous les côtés. Le respect des populations civiles et de leurs droits humains fondamentaux, ainsi que les responsabilités en ce qui concerne la stabilité nationale et régionale, exige de toute évidence de nouvelles tentatives en vue de rechercher des accords durables. Je forme le vœu sincère que toutes les parties puissent poursuivre toutes les possibilités d'accord à travers le dialogue et la résolution pacifique des conflits. C'est le seul chemin qui conduira à la stabilité - fondée sur la vérité, la justice et la réconciliation – pour la région du Darfour et pour le reste du pays.

Monsieur l'ambassadeur, l'Eglise catholique dans votre pays est engagée au service du bien-être spirituel et humain de ses membres et même de tous les citoyens de la nation, en particulier à travers l'éducation, la santé et des projets de développement et en promouvant un esprit de tolérance, de paix et de respect pour les autres, à travers le dialogue et la coopération. Les catholiques recherchent uniquement la liberté, la reconnaissance et le respect propres à l'identité et à la mission de l'Eglise. Le Soudan, comme de nombreux pays, doit affronter le défi de rechercher un équilibre juste et efficace qui préserve les valeurs culturelles traditionnelles qui caractérisent l'identité de la majorité de la population, tout en respectant les droits et la liberté des minorités. Les autorités publiques doivent assurer que le droit humain fondamental à la liberté religieuse soit véritablement garanti aux personnes de toutes confessions religieuses. De même, les familles d'une minorité religieuse vivant dans des lieux où les écoles possèdent des programmes éducatifs adaptés à la majorité religieuse, demandent à juste titre la reconnaissance de leurs droits de parents à choisir l'éducation de leurs enfants sans obstacles juridiques. Les parents musulmans et chrétiens partagent la même affection et préoccupation pour leurs enfants et leur bien-être, en particulier en ce qui concerne leur éducation religieuse.

Votre Excellence, je vous assure de la disponibilité des divers bureaux de la Curie romaine, tandis que je forme des vœux de succès pour votre mission en vue de renforcer les relations cordiales qui existent entre le Soudan et le Saint-Siège. Puisse Dieu tout-puissant déverser ses Bénédictions sur Votre Excellence, sa famille et la nation qu'elle représente.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2010 n°5 p.7, 12.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana